Bulletin d'exploitation de l'UIT

www.itu.int/itu-t/bulletin

_{N°} 957

1 VI 2010

(Renseignements recus au 20 mai 2010

Place des Nations CH-1211
Genève 20 (Suisse)
Tél: +41 22 730 5111
E-mail: itumail@itu.int

Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)

Tél: +41 22 730 5211 Fax: +41 22 730 5853

E-mail: <u>tsbmail@itu.int</u> / <u>tsbtson@itu.int</u>

Bureau des radiocommunications (BR)

Tél: +41 22 730 5560 Fax: +41 22 730 5785 E-mail: <u>brmail@itu.int</u>

Table des matières

	Pag
Information générale	
Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT: <i>Note du TSB</i>	
Approbation de Recommandations UIT-T	
Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)): Australie, et Inde	
Service télex:	
Lituanie (Communications Regulatory Authority (CRA), Vilnius): Cessation du Service Télex	
Service des Télégrammes:	
Lituanie (Communications Regulatory Authority (CRA), Vilnius): Cessation du Service des Télégrammes	
Vanuatu (Telecommunications Regulator, Port Vila) Cessation du Service des Télégrammes	
Service téléphonique:	
Danemark (National IT and Telecom Agency (NITA), Copenhagen)	
Dominicaine (Rép.) (Instituto Dominicano de las Telecomunicaciones (INDOTEL), Santo Domingo)	
Egypte (National Telecom Regulatory Authority (NTRA), Cairo)	
Guinée équatoriale (Oficina Reguladora de las Telecomunicaciones (ORTEL), Malabo)	
Ghana (National Communications Authority (NCA), Accra)	. 1
Koweït (Ministry of Communications (MOC), Safat)	. 2
Lao P.D.R. (National Authority of Posts and Telecommunications (NAPT), Vientiane)	. :
Oman (Oman Telecommunications Regulatory Authority (TRA), Ruwi)	. 2
Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations:	
Guinée équatoriale (Ministerio de Transporte, Tecnología, Correos y Telecomunicaciones, Malabo): Nouvelle entité	. 2
Albanie (Electronic and Postal Communications Authority Tirana): Changements d'adresse électronique et d'URL	. 2
Bolivie (Le Ministerio de Obras Públicas, Servicios y Vivienda, La Paz): Nouvel URL	. 2



Indonésie (PT. INDOSAT Tbk Jakarta): Changements de numéros de téléphone et d'adresse électronique
Liban (Telecommunications Regulatory Authority, Beirut): Changement d'adresse électronique:
Mauritanie (Ministère délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Modernisation de l'Administration et des Technologies de l'Information et de la Communication, Nouakchott): Changements de nom, de numéros de téléphone et de télécopie
Moldova (JSC 'Moldtelecom, Chisinau): Changements d'adresse, de numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique
Népal (Nepal Telecom (Nepal Doorsanchar Company Limited), Kathmandu): Changements de numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique
Restrictions de service: Note du TSB
Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2002): Note du TSB
Amendements aux publications de service
Nomenclature des stations de navire (Liste V)
Nomenclature des stations de contrôle international des émissions (Liste VIII)
Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles
Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements
Liste des indicateurs de destination des télégrammes
Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC)
Plan de numérotage national

Dates de parution des prochains Bulletins d'exploitation		Comprenant les renseignements reçus au:		
958	15.VI.2010	03.VI.2010		
959	1.VII.2010	21.VI.2010		
960	15.VII.2010	05.VII.2010		
961	30.VII.2010	20.VII.2010		
962	13.VIII.2010	03.VIII.2010		
963	1.IX.2010	20.VIII.2010		
964	15.IX.2010	03.IX.2010		
965	1.X.2010	21.IX.2010		
966	15.X.2010	05.X.2010		
967	1.XI.2010	20.X.2010		
968	15.XI.2010	03.XI.2010		
969	1.XII.2010	19.XI.2010		
970	15.XII.2010	03.XII.2010		

INFORMATION GÉNÉRALE

Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT

Note du TSB

A. Les listes suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE N°.

- 956 Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 15 mai 2010)
- 955 Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Selon la Recommandation UIT-T E.180 (03/98)) (Situation au 1er mai 2010)
- 954 Heure légale 2010
- 953 Liste des indicatifs de pays ou de zones géographiques pour les stations mobiles (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008)) (situation au 1 avril 2010)
- 952 Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35 (Situation au 15 mars 2010)
- 951 Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (02/2005)) (Situation au 1er mars 2010)
- 940 Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 15 septembre 2009)
- 937 Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (02/2005)) (Situation au 1er aôut 2009)
- 932 Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008)) (Situation au 15 mai 2009)
- 930 Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (02/2005)) (Situation au 15 avril 2009)
- 919 Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006)) (Situation au 1er novembre 2008)
- Liste des indicatifs de pays pour le service mobile du système de radiocommunication de terre à ressource partagée (Complément à la Recommandation UIT-T E.218 (05/2004)) (Situation au 1er janvier 2008)
- Etat des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative No 25.1 du Règlement des radiocommunications) et forme des indicatifs d'appel assignés par chaque Administration à ses stations d'amateur et à ses stations expérimentales (Situation au 1er mai 2007)
- Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 15 mars 2007)
- 879 Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT T F.32) (10/1995) (Situation au 1er mars 2007)
- Liste des Codes Télex de Destination (CTD) et des Codes d'Identification de Réseaux Télex (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 et F.68) (Situation au 15 février 2007)
- Liste des indicatifs de pays ou de zone géographique pour les facilités non normalisées dans les services de télématique (Complément à la Recommandation UIT-T T.35 (02/2000)) (Situation au 1er février 2007)
- Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121 (10/2000)) (Situation au 15 janvier 2007)
- Liste des indicatifs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (10/2000) (Situation au 1er janvier 2007)
- Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/1998))
- B. Les listes suivantes sont disponibles en ligne sur le site web de l'UIT-T:

Liste des codes de transporteur de l'UIT

(Rec. UIT T M.1400 (07/2006))
Tableau Bureaufax (Rec. UIT-T F.170)
Liste des exploitations reconnues (ER)

www.itu.int/ITU-T/inr/icc/index.html www.itu.int/ITU-T/inr/bureaufax/index.html www.itu.int/ITU-T/inr/roa/index.html

Approbation de Recommandations UIT-T

- A. Par AAP-36, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T suivantes, conformément à la procédure définie dans la Recommandation UIT-T A.8:
 - Recommandation UIT-T Q.3320 (01/03/2010): Cadre architectural de la série de Recommandations
 Q.332x
- B. Par la Circulaire TSB 106 du 4 mai 2010, il a été annoncé l'approbation de la Recommandation UIT-T suivante, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1:
 - Recommandation UIT-T Q.3222 (30/04/2010): Spécifications et protocole à l'interface Ng entre entités physiques de gestion des emplacements de transport

Par la Circulaire TSB 108 du 4 mai 2010, il a été annoncé l'approbation de la Recommandation UIT-T suivante, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1:

- Recommandation UIT-T Y.1911 (30/04/2010): Services TVIP et nomadisme: scénarios et architecture fonctionnelle de remise de monodiffusion
- Recommandation UIT-T Y.2012 (30/04/2010): Prescriptions et architecture fonctionnelles du réseau de prochaine génération

Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))

Note du TSB

A la demande des Administrations de l'Australie et de l'Inde, le Directeur du TSB a attribué les codes de zone/réseau sémaphore (SANC) suivants pour être utilisés dans la partie internationale des réseaux de ces pays/zones géographiques qui appliquent le système de signalisation No 7, conformément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99):

Pays/zone géographique ou réseau sémaphore	SANC
Australie	5-121
Inde (République de l')	4-017

SANC: Signalling Area/Network Code.

Code de zone/réseau sémaphore (CZRS). Código de zona/red de señalización (CZRS).

Service télex

Lituanie

Communication du 14.V.2010:

Cessation du Service Télex

La *Communications Regulatory Authority (CRA)*, Vilnius, annonce qu'à compter du 1^{er} janvier 2010, le service télex ((International et national) ne sera plus assuré à destination et en provenance du Lituanie.

Le code télex de destination (CTD) «539» attribué à la Lituanie (Recommandation UIT-T F.69), y compris le code d'identification du réseau télex (CIRT) «LT» (Recommandation UIT-T F.68) (également utilisé comme indicateur de destination des télégrammes), restent toutefois réservés pour utilisation par la Lituanie.

Pour un complément d'information, prière de prendre contact avec:

Augute Leipuviene Networks and Access Division Communications Regulatory Authority (CRA) Algirdo St. 27A 03219 VILNIUS Lithuania

Tél: +370 5 210 5684 Fax. +370 5 216 1564 E-mail: aleipuviene@rrt.lt

Service des Télégrammes

Lituanie

Communication du 14.V.2010:

Cessation du Service des Télégrammes

La *Communications Regulatory Authority (CRA)*, Vilnius, annonce que le service des télégrammes (international et national) n'est plus assuré à destination et en provenance du Lituanie.

En outre, en raison de la fermeture du service national et international des télégrammes en Lituanie, l'indicateur de destination des télégrammes «LT», attribué à Lituanie et le code de bureau «LTXX», utilisés dans le système de retransmission des télégrammes, sont supprimés.

La Liste des indicateurs de destination des télégrammes, publiée conformément à la Recommandation UIT-T F. 32, sera mise à jour en conséquence*.

Pour toute information supplémentaire concernant la fermeture du service national et international des télégrammes à Lituanie, prière de prendre contact avec:

Augute Leipuviene Networks and Access Division Communications Regulatory Authority (CRA) Algirdo St. 27A 03219 VILNIUS Lituanie

Tél: +370 5 210 5684 Fax. +370 5 216 1564 E-mail: aleipuviene@rrt.lt

Vanuatu

Communication du 10.V.2010:

Cessation du Service des Télégrammes

Le *Vanuatu Telecommunications Regulator*, Port Vila, annonce que le service des télégrammes (international et national) n'est plus assuré à destination et en provenance du Vanuatu.

En outre, en raison de la fermeture du service national et international des télégrammes à Vanuatu, l'indicateur de destination des télégrammes «NH», attribué à Vanuatu et les codes de bureau «NHVL, NHVX», utilisés dans le système de retransmission des télégrammes, sont supprimés.

^{*} Voir le présent Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 957 du 1.VI.2010, page XX.

La Liste des indicateurs de destination des télégrammes, publiée conformément à la Recommandation UIT-T F. 32, sera mise à jour en conséquence*.

Pour toute information supplémentaire concernant la fermeture du service national et international des télégrammes à Vanuatu, prière de prendre contact avec:

Mr John Crook Vanuatu Telecommunications Regulator P.O. Box 3547 PORT VILA Vanuatu

Tél: +678 27621 Fax: +678 27440

E-mail: enquiries@telecomregulator.gov.vu

^{*} Voir le présent Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 957 du 1.VI.2010, page XX.

Service téléphonique

Web: http://www.itu.int/ITU-T/inr/nnp/

Danemark (indicatif de pays +45) Communication du 26.IV.2010:

La *National IT and Telecom Agency (NITA)*, Copenhagen, annonce les modifications suivantes dans le plan de numérotation téléphonique du Danemark:

Attribution - Service de communication fixe :

Opérateur Série de numéros		Date d'attribution	
Fullrate A/S	3220XXXX, 3221XXXX	22.IV.2010	

Attribution –Service de communication mobile:

Opérateur	Série de numéros	Date d'attribution		
Hi3G Denmark ApS	4261XXXX, 4262XXXX, 4263XXXX, 4264XXXX, 4265XXXX, 4266XXXX, 4267XXXX, 4268XXXX, 4269XXXX, 4271XXXX, 4272XXXX, 4273XXXX, 4274XXXX, 6051XXXX, 6052XXXX, 6053XXXX, 6054XXXX, 6055XXXX, 6056XXXX, 6057XXXX, 6058XXXX, 6059XXXX	16.IV.2010		

Contact:

IT- and Mobile Division National IT and Telecom Agency Denmark (NITA) Holsteinsgade 63 DK-2100 Copenhagen Danemark

Tél: +45 3545 0000 Fax: +45 3545 0010 E-mail: ltst@itst.dk

Dominicaine (Rép.) (indicatif de pays +1 809/829/849)

Communication du 29.IV.2010:

L'Instituto Dominicano de las Telecomunicaciones (INDOTEL), Santo Domingo, organe de régulation des télécommunications en République Dominicaine, annonce qu'en plus des indicatifs de zone de plan de numérotage (Numbering plan area, NPA) 809 et 829, l'Administration du North American Numbering Plan (NANPA) a attribué l'indicatif de zone de plan de numérotage 849 à la République Dominicaine à partir du 1^{er} juillet 2009.

Le format de numérotation international sera +1 849 NXX XXXX.

Contact:

Ing. Sócrates E. Martínez de Moya
Encargado de Relaciones Internacionales
Instituto Dominicano de las Telecomunicaciones (INDOTEL)
Av. Abraham Lincoln, No.962,1ra. Planta
SANTO DOMINGO
Dominicaine (Rép)

Tél: +1 829 473 8525 Fax: +1 829 473 8544

E-mail smartinez@indotel.gob.do

Egypte (indicatif de pays +20)

Communication du 9.V.2010

The *National Telecom Regulatory Authority (NTRA)*, Cairo, annonce la mise en service des séries de numéros d'abonné suivantes et extensions (E):

Central Indicatif interurbain		Séries de numéros	Date d'entrée en service	
Mokattam1	2	26652000-26655799	28.II.2010	
Mehalet Marhoom (E) 40		3611166-3611420	15.IV.2010	

Contact:

Eng. Abd Elhalim Mohamed Elchiaty
Numbering Department
National Telecom Regulatory Authority (NTRA)
Smart Village, Building (B4)
Alex Desert Road
CAIRO
Egypte

Tél: +20 2 3534 4239
Fax: +20 2 3534 4155
E-mail: numbering@tra.gov.eg

Guinée équatoriale (indicatif de pays +240)

Communication du 4.V.2010:

L'*Oficina Reguladora de las Telecomunicaciones (ORTEL),* Malabo annonce que depuis le 9 avril 2010, selon le nouveau plan de numérotage téléphonique de la Guinée équatoriale, les numéros ne comportent plus six, mais neuf chiffres.

Le plan national de numérotage téléphonique (PNN) a été adapté au nouveau cadre juridique applicable au numérotage téléphonique, qui prévoit le remplacement du système de numéros à six (6) chiffres utilisé jusqu'à présent en Guinée équatoriale. Il s'applique exclusivement aux numéros de téléphone, qui se composent désormais d'un même nombre de neuf (9) chiffres sur l'ensemble de territoire national.

• Structure du numéro téléphonique national

Longueur

Conformément à la Recommandation UIT-T E.164, le numéro (significatif) national [N(S)N] correspondant aux services de téléphonie fixe et mobile aura une longueur uniforme de neuf (9) chiffres dans le plan national de numérotage téléphonique.

La composition du numéro (significatif) national de neuf chiffres du plan correspondra à la séquence alphabétique suivante:

NJXPQMCDU

Distribution du premier chiffre du N(S)N

Le premier chiffre (N) de la séquence alphabétique du numéro (significatif) national sélectionne le réseau ou l'opérateur et les indicatifs correspondant aux services spéciaux ou aux services à valeur ajoutée. Le zéro (0) ne sera pas utilisé comme premier chiffre, dans le plan national de numérotage.

Distribution du système de numérotage du réseau téléphonique public commuté (RTPC)

Structure du numéro (significatif) national pour le réseau fixe

Le plan national de numérotage téléphonique attribue les numéros commençant par le chiffre N = 3, (N = 4) (à l'exception des numéros courts), au service téléphonique fixe (filaire/hertzien) public. Ces numéros sont attribués par blocs, dont la taille est déterminée en fonction des besoins existants.

La structure du système de numérotage du réseau téléphonique public commuté, qui est de type géographique et intègre la portabilité des numéros, est la suivante:

DN + NDC + SN = N(S)N = NJ XPQ MCDU

NJ = DN (Indicatif de réseau),

NDC = XPQ (Zone de numérotage),

SN = MCDU (Numéro d'abonné)

3J XPQ MCDU, J ≠0

DN	NDC + SN		Zana néananakinna da numénakana	
NJ	XPQ	MCDU	Zone géographique de numérotage	
3Ј	XP9	MCDU	Ile de Bioko	
3J	XP8	MCDU	Litoral, Annobón	
3J	XP7	MCDU	Centro-Sur Kie-Ntem Wele-Nzás	

Réservés à des extensions futures:

Q = 1 et 3 pour l'Ile de Bioko

Q = 2 pour la province de Litoral et l'Ile d'Annobón

Q = 5 pour les provinces de Centro-Sur, de Kié-Ntem et de Wele-Nzás

• Distribution du système de numérotage du réseau téléphonique mobile cellulaire.

Structure du numéro (significatif) national pour le réseau mobile

Le plan national de numérotage téléphonique attribue les numéros commençant par le chiffre N = 2 et/ou 5, (N = 6 et 7) (à l'exception des numéros courts) aux services du réseau mobile cellulaire. Ces numéros sont attribués par blocs, dont la taille est déterminée en fonction des besoins existants.

La structure du système de numérotage du réseau téléphonique mobile cellulaire, qui est de type non géographique, est la suivante:

DN + SN = N(S)N = NJ XPQ MCDU DN = NDC = NJ (Indicatif de réseau), SN (Numéro d'abonné) = XPQMCDU NJ XPQ MCDU, N # 0, 1, 3, 4, 8 et 9

Numérotage des services spéciaux

Numérotage pour les services spéciaux de base

Les numéros courts utilisés pour le numérotage des services spéciaux de base peuvent se composer de trois (3) ou quatre (4) chiffres. Il s'agit de numéros non géographiques dont le premier chiffre, dans le PNN est N=1 et dont le format est le suivant:

1JX et 1JXP

Les codes destinés aux services d'urgence se composeront de trois (3) chiffres, tandis que les codes destinés aux services de demande de renseignements se composeront de quatre (4) chiffres; dans le premier cas, $J \neq 0$ et dans le second cas, $P \neq 0$.

Dans le PNN, ces numéros sont en principe attribués à des services à vocation sociale. Ils seront les mêmes pour tous les réseaux, afin que les abonnés puissent les utiliser facilement. Tous les opérateurs sont tenus de donner accès à ces codes.

Numérotage pour les services spéciaux facultatifs

Dans le PNN, les codes non géographiques correspondant à des services spéciaux facultatifs seront composés de trois (3) ou quatre (4) chiffres et seront choisis par les opérateurs dans les blocs de numéros assignés par ORTEL.

Numérotage pour les services de réseau intelligent (à valeur ajoutée)

Les numéros correspondant à des services à valeur ajoutée, par exemple les numéros gratuits, les numéros à coûts partagés et les numéros personnels, seront composés de neuf chiffres et auront le format suivant:

80X PQMCDU,
$$(P \neq 0)$$

Les numéros correspondant à des services à valeur ajoutée, par exemple les numéros pour les services premium destinés aux entreprises, les numéros premium pour les services de divertissement et les numéros pour l'accès à l'Internet, seront composés de neuf chiffres et auront le format suivant:

90X PQMCDU,
$$(P \neq 0)$$

Les numéros correspondant à des services de réseau intelligent ne sont pas géographiques.

Passage à des numéros à neuf chiffres dans le réseau téléphonique fixe

Passage à des numéros à neuf chiffres: tous les numéros nationaux du réseau téléphonique public commuté, qui se composent actuellement de six (6) chiffres (PQMCDU), seront remplacés par des numéros à neuf (9) chiffres (NJXPQMCDU); à cette fin, on fera précéder la séquence de six (6) chiffres par (3) autres chiffres (NJ X, $N \neq 0, 2, 5, 6$ et 7).

• Passage à des numéros à neuf chiffres dans le réseau téléphonique mobile cellulaire

Passage à des numéros à 9 chiffres: tous les abonnés au service mobile cellulaire, qui utilisent actuellement des numéros à six (6) chiffres (PQMCDU) pour effectuer un appel national, devront composer des numéros à neuf (9) chiffres (NJXPQMCDU), pour la même opération, en faisant précéder les six (6) chiffres utilisés par trois (3) autres chiffres (NJX, $N \neq 0, 1, 3, 4, 8$ et 9), le premier chiffre N permettant d'identifier l'opérateur.

Réservations pour des extensions futures

Les numéros du réseau fixe (filaire/hertzien) commençant par N = 4 et les numéros de réseau mobile commençant par N = 6 et 7 sont réservés pour de futures attributions.

Structure et fonctionnement du plan de numérotage téléphonique

Règles générales: La longueur du numéro (significatif) national N(S)N est de neuf (9) chiffres et son format alphanumérique est le suivant:

NJXPQMCDU

1er chiffre N	Observation		
0	Néant		
1	Numéros courts/services spéciaux		
2	Service mobile		
3	Service fixe		
4	Réservé (service fixe)		
5	Service mobile		
6	Réservé (service mobile)		
7	Réservé (service mobile)		
8	Réseaux intelligents – services à valeur ajoutée		
9	Réseaux intelligents – services à valeur ajoutée		

Structure/format

Service fixe, 3J XPQMCDU

Opérateur	Format	Zone	
GETESA	33 3P9 MCDU	Bioko	
	33 3P8 MCDU	Litoral et Annobón	
	33 3P7 MCDU	C.S. , K.N. et W.N.	
	33 XP4 MCDU	Bioko AMRC	
	33 XP6 MCDU	Région Cont. AMRC	
HiTs G.E. S.A.	35 XP9 MCDU	Bioko	
	35 XP8 MCDU	Litoral et Annobón	
	35 XP7 MCDU	C.S. , K.N. et W.N.	

Service mobile, 2J XPQMCDU et 5J XPQMCDU

Opérateur	Format		
GETESA	22 2PQMCDU		
HiTs G.E. S.A.	55 1PQMCDU		

Contact:

M Rufino-Ovono Ondo Engonga Director Oficina Reguladora de las Telecomunicaciones (ORTEL) MALABO

Guinée équitoriale

Tél: +240 333 099 518

Fax:

E-mail: rufino.ovono@gmail.com

Ghana (indicatif de pays +233) *

Communication du 17.V.2010:

La *National Communications Authority (NCA)*, Accra, annonce les modifications suivantes du plan de numérotage pour les services fixes de GT-Vodafone Ghana. Les modifications des numéros sont indiquées ci-dessous:

Présentation des modifications des numéros dans le plan de numérotage national pour l'indicatif de pays +233 (Ghana), conformément à la Recommandation E.129 (11/2009).

(1)	(2	2)	(3)	((4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées	N(S)N	Utilisation du	Fonctionnement parallèle		Opérateur	Texte d'annonce	
de la modification	Ancien numéro	Nouveau numéro	numéro E.164	Début	Fin	Operateur	proposé
1.V.2010 01.00	21 XXX XXX	30 2XX XXXX	Numéro géographique Région du Grand Accra	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 21 mais le 30. Veuillez toutefois composer le préfixe 2 avant le numéro avant le numéro.
1.V.2010 01.00	22 XXX XXX	30 3XX XXXX	Numéro géographique Région du Grand Accra	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 22 mais le 30. Veuillez toutefois composer le préfixe 3 avant le numéro
1.V.2010 01.00	968 XX XXX	30 35X XXXX	Numéro géographique Région du Grand Accra	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 968 mais le 30. Veuillez toutefois composer le préfixe 35 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	51 XX XXX	32 20X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 51 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)		(4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées de la modification		S)N Nouveau numéro	Utilisation du numéro E.164		nnement allèle Fin	· Opérateur	Texte d'annonce proposé
1.V.2010 01.00	531 XX XXX	32 21X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 531 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	561 XX XXX	32 22X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 561 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	565 XX XXX	32 23X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 565 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	572 XX XXX	32 24X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 572 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	582 XX XXX	32 25X XXXX	Numéro géographique Région d'Ashanti	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 582 mais le 32. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	61 XX XXX	35 20X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 61 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	632 XX XXX	35 21X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 632 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)	((4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées	N(S	S)N	Utilisation du	Fonctionnement parallèle		Opérateur	Texte d'annonce
de la modification	Ancien numéro	Nouveau numéro	numéro E.164	Début	Fin	Орегитеи	proposé
1.V.2010 01.00	642 XX XXX	35 22X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 642 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	648 XX XXX	35 23X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 648 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	652 XX XXX	35 24X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 652 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	653 XX XXX	35 25X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 653 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	567 XX XXX	35 26X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 567 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 26 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	568 XX XXX	35 27X XXXX	Numéro géographique Région de Brong Ahafo	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 568 mais le 35. Veuillez toutefois composer le préfixe 27 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	41 XX XXX	33 20X XXXX	Numéro géographique Région Centrale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 41 mais le 33. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	42 XX XXX	33 21X XXXX	Numéro géographique Région Centrale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 42 mais le 33. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)		(4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées	N(S		Utilisation du	h		Opérateur	Texte d'annonce
de la modification	Ancien numéro	Nouveau numéro	numéro E.164	Début	Fin		proposé
1.V.2010 01.00	372 XX XXX	33 22X XXXX	Numéro géographique Région Centrale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 372 mais le 33. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	432 XX XXX	33 23X XXXX	Numéro géographique Région Centrale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 432 mais le 33. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	81 XX XXX	34 20X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 81 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	832 XX XXX	34 21X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 832 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	842 XX XXX	34 31X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 842 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 31 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	846 XX XXX	34 23X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 846 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	848 XX XXX	34 24X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 848 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	858 XX XXX	34 25X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 858 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)		(4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées de la	N(S Ancien numéro	S)N Nouveau	Utilisation du numéro E.164		onnement callèle Fin	· Opérateur	Texte d'annonce proposé
1.V.2010 01.00	863 XX XXX	numéro 34 26X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 863 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 26 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	872 XX XXX	34 27X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 872 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 27 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	876 XX XXX	34 28X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 876 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 28 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	882 X XXX	34 292 XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 882 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 292
1.V.2010 01.00	251 XX XXX	34 30X XXXX	Numéro géographique Région orientale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 251 mais le 34. Veuillez toutefois composer le préfixe 30 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	71 XX XXX	37 20X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 71 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	715 XX XXX	37 21X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 715 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	716 XX XXX	37 22X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 716 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)		(4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées de la	N(S Ancien numéro	Nouveau	Utilisation du numéro E.164		onnement callèle Fin	· Opérateur	Texte d'annonce proposé
1.V.2010 01.00	717 XX XXX	numéro 37 23X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 717 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	744 XX XXX	37 24X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 744 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	746 XX XXX	37 25X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 746 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	752 XX XXX	37 26X XXXX	Numéro géographique Région du Nord	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 752 mais le 37. Veuillez toutefois composer le préfixe 26 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	72 XX XXX	38 20X XXXX	Numéro géographique Région orientale (Upper East Region)	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 72 mais le 38. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	742 XX XXX	38 21X XXXX	Numéro géographique Région orientale (Upper East Region)	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 742 mais le 38. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	743 XX XXX	38 22X XXXX	Numéro géographique Région orientale (Upper East Region)	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 743 mais le 38. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	756 XX XXX	39 20X XXXX	Numéro géographique Région occidentale (Upper West Region)	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 756 mais le 39. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.

(1)	(.	2)	(3)	((4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées de la		S)N	Utilisation du		nnement allèle	Opérateur	Texte d'annonce
modification	Ancien numéro	Nouveau numéro	numero E.164	Début	Fin		proposé
1.V.2010 01.00	91 XX XXX	36 20X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 91 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	931 XX XXX	36 21X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 931 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	935 XX XXX	36 27X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 935 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 27 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	936 XX XXX	36 23X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 936 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	953 XX XXX	36 24X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 953 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	962 XX XXX	36 25X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 962 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	966 XX XXX	36 26X XXXX	Numéro géographique Région de Volta	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 966 mais le 36. Veuillez toutefois composer le préfixe 26 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	31 XX XXX	31 20X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'a pas changé. Veuillez toutefois composer le préfixe 20 avant le numéro.

(1)	(2	2)	(3)	((4)	(5)	(6)
Heure et date communiquées	N(S	S)N	Utilisation du		Fonctionnement parallèle		Texte d'annonce
de la modification	Ancien numéro	Nouveau numéro	numéro E.164	Début	Fin	Opérateur	proposé
1.V.2010 01.00	342 XX XXX	31 21X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 342 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 21 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	345 XX XXX	31 22X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 345 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 22 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	362 XX XXX	31 23X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 362 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 23 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	392 XX XXX	31 24X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 392 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 24 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	394 XX XXX	31 25X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 394 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 25 avant le numéro.
1.V.2010 01.00	395 XX XXX	31 26X XXXX	Numéro géographique Région occidentale	1.V.2010 01.00	31.VII.2010 01.00	GT- Vodafone (Ghana)	L'indicatif interurbain du numéro composé n'est plus le 395 mais le 31. Veuillez toutefois composer le préfixe 26 avant le numéro.

Résumé des modifications du plan de numérotage pour le service fixe de GT-Vodafone:

Région	Plan de numérotation actuel	Nouveau plan de numérotation		
Ashanti				
Kumasi	051 XXXXX	032 20XXXXX		
Konongo	0531 XXXXX	032 21XXXXX		
Ashanti Mampong	0561 XXXXX	032 22XXXXX		
Ejura	0565 XXXXX	032 23XXXXX		
Bekwai	0572 XXXXX	032 24XXXXX		
Obuasi	0582 XXXXX	032 25XXXXX		
Brong Ahafo				
Sunyani	061 XXXXX	035 20XXXXX		
Bechem	0632 XXXXX	035 21XXXXX		
Berekum	0642 XXXXX	035 22XXXXX		
Dormaa Ahenkro	0648 XXXXX	035 23XXXXX		
Wenchi	0652 XXXXX	035 24XXXXX		
Techiman	0653 XXXXX	035 25XXXXX		
Atebubu	0567 XXXXX	035 26XXXXX		
Yeji	0568 XXXXX	035 27XXXXX		
Central				
Swedru	041 XXXXX	033 20XXXXX		
Cape Coast	042 XXXXX	033 21XXXXX		
Dunkwa	0372 XXXXX	033 22XXXXX		
Winneba	0432 XXXXX	033 23XXXXX		
Eastern				
Koforidua	081 XXXXX	034 20XXXXX		
Nsawam	0832 XXXXX	034 21XXXXX		
Nkawkaw	0842 XXXXX	034 31XXXXX		
Mpraeso	0846 XXXXX	034 23XXXXX		
Donkorkrom	0848 XXXXX	034 24XXXXX		
Suhum	0858 XXXXX	034 25XXXXX		
Asamankese	0863 XXXXX	034 26XXXXX		
Akwapim Mampong	0872 XXXXX	034 27XXXXX		
Aburi	0876 XXXXX	034 28XXXXX		
Akim Oda	0882 XXXX	034 292XXXX		
Akosombo	0251 XXXXX	034 30XXXXX		
Greater Accra				
Accra	021 XXXXXX	030 2XXXXXX		
Tema	022 XXXXXX	030 3XXXXXX		

Région	Plan de numérotation actuel	Nouveau plan de numérotation		
Ada	0968 XXXXX	030 35XXXXX		
Northern				
Tamale	071 XXXXX	037 20XXXXX		
Walewale	0715 XXXXX	037 21XXXXX		
Buipe	0716 XXXXX	037 22XXXXX		
Damango	0717 XXXXX	037 23XXXXX		
Yendi	0744 XXXXX	037 24XXXXX		
Bole	0746 XXXXX	037 25XXXXX		
Salaga	0752 XXXXX	037 26XXXXX		
Upper East				
Bokgatanga	072 XXXXX	038 20XXXXX		
Navrongo	0742 XXXXX	038 21XXXXX		
Bawku	0743 XXXXX	038 22XXXXX		
Upper West				
Wa	0756 XXXXX	039 20XXXXX		
Volta		1		
Но	091 XXXXX	036 20XXXXX		
Amedzofe	0931 XXXXX	036 21XXXXX		
Hohoe	0935 XXXXX	036 22XXXXX		
Kpandu	0936 XXXXX	036 23XXXXX		
Kete-Krachi	0953 XXXXX	036 24XXXXX		
Denu / Aflao	0962 XXXXX	036 25XXXXX		
Keta & Akatsi	0966 XXXXX	036 26XXXXX		
Western				
Takoradi	031 XXXXX	031 20XXXXX		
Axim	0342 XXXXX	031 21XXXXX		
Elubo	0345 XXXXX	031 22XXXXX		
Tarkwa	0362 XXXXX	031 23XXXXX		
Asankragwa	0392 XXXXX	031 24XXXXX		
Samreboi	0394 XXXXX	031 25XXXXX		
Enchi	0395 XXXXX	031 26XXXXX		

Les résultats de ces modifications seront les suivants:

Les 53 indicatifs interurbains actuellement en service seront ramenés à 10 indicatifs régionaux.

Pour tous les utilisateurs du pays, le format sera de neuf (9) chiffres pour l'indicatif national de destination.

Le fonctionnement parallèle des anciens et des nouveaux numéros débutera le 1er mai 2010 et prendra fin le 1er août 2010, date après laquelle seuls les nouveaux numéros fonctionneront. Toutefois, jusqu'au 30 septembre 2010, les abonnés qui essaieront de composer un ancien numéro seront informés des modifications par une annonce enregistrée qui leur fournira des instructions pour composer le nouveau numéro.

Contact:

National Communications Authority (NCA) No. 1 First Rangoon Close P.O. Box CT1568 Cantonments ACCRA Ghana

Tél: +233 21 776 621 Fax: +233 21 763 449 E-mail: nca@ncs.com.gh

Koweït (indicatif de pays +965)

Communication du 4.V.2010:

Le *Ministry of Communications (MOC)*, Safat, annonce le Plan de Numérotage National actualisé ci-après du Koweït.

Séries de numéros d'abonné au réseau fixe utilisées par le Ministry of Communications:

Note: La série 18XX XXX est d'une longueur maximale de dix- (10) chiffres, l'indicatif de pays inclus.

Séries de numéros d'abonné
1800 000 - 1899 999
2200 0000 – 2299 9999
2300 0000 – 2399 9999
2410 0000 – 2439 9999
2450 0000 – 2499 9999
2500 0000 – 2500 9999
2503 0000 – 2504 9999
2520 0000 – 2549 9999
2551 0000 – 2553 9999
2560 0000 – 2569 9999
2571 0000 – 2577 9999

II. Séries de numéros d'abonné au réseau mobile de l'opérateur mobile, Wataniya Telecom:

Séries de numéros d'abonné
6000 0000 – 6009 9999
6060 0000 – 6069 9999
6070 0000 – 6079 9999
6090 0000 – 6099 9999
6500 0000 – 6500 9999

^{*} Cette communication annule et remplace celle publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 956 du 15.V.2010, page XX

Séries de numéros d'abonné
6501 0000 – 6502 9999
6503 0000 – 6503 9999
6504 0000 – 6504 9999
6505 0000 – 6509 9999
6510 0000 – 6519 9999
6550 0000 – 6550 9999
6551 0000 – 6551 9999
6552 0000 – 6552 9999
6553 0000 – 6553 9999
6554 0000 – 6559 9999
6560 0000 – 6569 9999
6570 0000 – 6570 9999
6571 0000 – 6577 9999
6578 0000 – 6579 9999
6580 0000 – 6599 9999
6600 0000 – 6699 9999
6700 0000 – 6701 9999
6703 0000 – 6709 9999
6760 0000 – 6769 9999
6770 0000 – 6776 9999
6778 0000 – 6779 9999

Note: nouvelles séries.

III. Séries de numéros d'abonné au réseau mobile de l'opérateur mobile, ZAIN:

Séries de numéros d'abonné
9000 0000 – 9009 9999
9400 0000 – 9409 9999
9440 0000 – 9449 9999
9490 0000 – 9499 9999
9702 0000 – 9702 9999
9710 0000 – 9769 9999
9770 0000 – 9779 9999
9780 0000 – 9799 9999
9900 0000 – 9999 9999

IV. Séries de numéros d'abonné au réseau mobile de l'opérateur mobile, VIVA:

Séries de numéros d'abonné					
500 00000 – 500 99999					
550 00000 – 559 99999					

Les numéros d'abonné fixes à trois (3) chiffres (100-179), utilisés par le Ministry of Communications (MoC), restent inchangés

Contact:

ISCC Kuwait Ministry of Communications P.O. Box 318 11111 SAFAT Koweït

Tél: +965 2241 1777 Fax: +965 2241 9815

E-mail: iscckuwait@hotmail.com

http: www.moc.kw

Lao P.D.R. (indicatif de pays +856)* Communication du 14.V.2010:

La National Authority of Posts and Telecommunications (NAPT), Vientiane, annonce que les numéros du plan de numérotage du réseau mobile de Lao passeront de sept (7) chiffres à huit (8) chiffres à partir du 1er juin 2010 à 0000 heure UTC.

Un préfixe (2, 5, 7, 9) sera rajouté aux numéros à sept (7) chiffres actuellement en vigueur, comme suit:

Opérateur	Numéros d'abonnés à sept chiffres actuels	Nouveaux numéros d'abonnés à huit chiffres	Date de mise en service
ETL	+856 20 2 XXX XXX	+856 20 22 XXX XXX	ETL continue à utiliser les
	+856 20 3 XXX XXX	+856 20 23 XXX XXX	séries à sept chiffres pendant les préparatifs techniques.
			La date de mise en service des nouvelles séries à huit chiffres sera annoncée ultérieurement.
ETC	+856 20 4 XXX XXX	+856 20 54 XXX XXX	ETC, STL et MLL mettront
	+856 20 5 XXX XXX	+856 20 55 XXX XXX	en service ces séries à huit chiffres le 1er juin
	+856 20 6 XXX XXX	+856 20 56 XXX XXX	2010 à 00:00 UTC
MLL	+856 20 7 XXX XXX	+856 20 77 XXX XXX	
STL	+856 20 8 XXX XXX	+856 20 98 XXX XXX	
	+856 20 9 XXX XXX	+856 20 99 XXX XXX	

Contact:

National Authority of Posts and Telecommunications (NAPT)
Prime Minister Office
Lane Xang Avenue
VIENTIANE 0100
Lao P.D.R.

Tél: +856 21 218 897 Fax: +856 21 219 857

Oman (indicatif de pays +968) Communication du 28.IV.2010:

L'Oman Telecommunications Regulatory Authority (TRA), Ruwi, annonce la mise à jour suivante du plan national de numérotage (NNP – National Numbering Plan) d'Oman:

(1)	(2)		(3)	(4)
NDC	N(S	S)N		
(indicatif national de destination) ou N(S)N (chiffres de poids fort du numéro national (significatif))	Longueur maximale	Longueur minimale	Utilisation du numéro E.164	Informations complémentaires
93XXXXXX	8 chiffres	8 chiffres	Service mobile	Oman Mobile
94XXXXXX	8 chiffres	8 chiffres	Service mobile	Nawras
22XXXXXX	8 chiffres	8 chiffres	Service fixe	Nawras

Contact:

Mr Mohammed Al-Kindy Senior Manager, Technical Affairs Oman Telecommunications Regulatory Authority (TRA) P.O. Box 579 RUWI 112

RUWI 112 Sultanat d'Oman

Tél: +968 2457 4300 Fax: +968 2456 5464 E-mail: ir@tra.gov.om http: www.tra.gov.om

^{*} Cette communication annule et remplace celle publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 956 du 15.V.2010.

Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations

Guinée équatoriale

Communication du 4.V.2010

Nouvelle entité

Le Ministerio de Transporte, Tecnología, Correos y Telecomunicaciones, Malabo, annonce la création en 2008 de l'Oficina Reguladora de las Telecomunicaciones (ORTEL), avec l'entrée en vigueur de la Loi Générale des Télécommunications Num. 7/2005 (Ley General de Telecomunicaciones Nüm. 7/2005) en date du 7 novembre 2008.

Les données pour se mettre en contact avec ORTEL sont:

Señor Rufino-Ovono Ondo Engonga

Director

Oficina Reguladora de las Telecomunicaciones (ORTEL)

MALABO

Guinée équitoriale

Tél: +240 333 099 518

Fax:

E-mail: rufino.ovono@gmail.com

Albanie

Communication du 20.V.2010:

Changements d'adresse électronique et d'URL

Electronic and Postal Communications Authority Tirana, annonce qu'elle a changé d'adresse électronique et d'URL. Ils sont désormais les suivants

Electronic and Postal Communications Authority

Reshit Collaku' Street Nr. 43

TIRANA Albanie

Tél: +355 4 225 9571 Fax: +355 4 225 9106 E-mail: info@akep.al URL: www.akep.al

Bolivie

Communication du 17.V.2010:

Nouvel URL

Le Ministerio de Obras Públicas, Servicios y Vivienda, La Paz, annonce qu'il a un nouvel URL. Il est désormais le suivant:

Ministerio de Obras Públicas, Servicios y Vivienda

Viceministerio de Telecomunicaciones

Edíficio Centro de Comunicaciones, piso 6

Av. Mariscal Santa Cruz, 1240 esq. Oruro S/N

LA PAZ

Bolivie (Estado Plurinacional de)

Tél: +591 2 211 9999 Fax: +591 2 211 5701 URL: www.oopp.gob.bo

Indonésie

Communication du 11.V.2010:

Changements de numéros de téléphone et d'adresse électronique

PT. INDOSAT Tbk Jakarta, annonce que ses numéros de téléphone et d'adresse électronique ont changé. Ils sont désormais les suivants:

PT. INDOSAT Tbk. Jl. Medan Merdeka Barat 21 10110 JAKARTA Indonésie

Tél: +62 21 386 9250/+62 21 386 9639 Fax: +62 21 384 8107/+62 21 345 8155

E-mail: erli.yati@indosat.com URL: www.indosat.com

Liban

Communication du 18.V.2010:

Changement d'adresse électronique

Telecommunications Regulatory Authority, Beirut, annonce qu'elle a une nouvelle adresse électronique. Elle est désormais la suivante:

Telecommunications Regulatory Authority 2nd Floor Beirut Central District, Marfaa 200 Building Hussein Al Ahdab Street BEIRUT Liban

Tél: +961 1 964333/+961 1 964300 Fax: +961 1 964330/+961 1 964341 E-mail: imad.hoballah@tra.gov.lb

URL: www.tra.gov.lb

Mauritanie

Communication du 6.V.2010:

Changements de nom, de numéros de téléphone et de télécopie

Le Ministère délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Modernisation de l'Administration et des Technologies de l'Information et de la Communication, Nouakchott, annonce qu'il a changé de nom Il s'appelle désormais : «Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies ».Il annonce que ses numéros de téléphone et de télécopie ont changé. Ils sont désormais les suivants:

Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies Immeuble du Gouvernement

B.P. 184 NOUAKCHOTT Mauritanie

Tél: +222 235 0600/+222 448 0342

Fax: +222 529 9022

Moldova

Communication du 4.V.2010:

Changements d'adresse, de numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique

JSC 'Moldtelecom, Chisinau, annonce que son adresse, ses numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique ont changé. Ils sont désormais les suivants:

JSC 'Moldtelecom' 10, bd. Stefan cel Mare si Sfint CHISINAU 2001 Moldova Tél :+373 22 570129

Fax :+373 22 546413 E-mail : petrascu@mtc.md URL: www.moldtelecom.md

Népal

Communication du 6.V.2010:

Changements de numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique

Nepal Telecom (Nepal Doorsanchar Company Limited), Kathmandu annonce que ses numéros de téléphone, de télécopie et d'adresse électronique ont changé. Ils sont désormais les suivants:

Nepal Telecom (Nepal Doorsanchar Company Limited) Central Office Bhadrakali Plaza

KATHMANDU

Népal (Republique du) Tél: +977 1 4210102 Fax: +977 1 4210135

E-mail: rajesh.joshi@ntc.net.np

Restrictions de service

Note du TSB

Les communications des pays suivants concernant les restrictions de service relatives aux différents services de télécommunication internationaux offerts au public ont été publiées individuellement dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT (BE):

Pays/zone géographique	BE	Pays/zone géographique	BE
Allemagne	788 (p.18)	Malawi	699 (p.6)
Antigua-et-Barbuda	798 (p.5)	Maldives	766 (p.19)
Antilles néerlandaises	786 (p.7)	Maroc	692 (p.8), 727 (p.5)
Arabie saoudite	826 (p.13)	Maurice	610 (p.6)
Aruba	776 (p.6)	Nigéria	829 (p.18)
Australie	726 (p.13, p.31)	Norvège	716 (p.17)
Barbade	783 (p.5-6)	Nouvelle-Calédonie	896 (p.18)
Belgique	776 (p.36)	Pakistan	827 (p.14), 852 (p.13)
Belize	845 (p.12)	Panama	839 (p.6)
Bulgarie	826 (p.13)	Pays-Bas	939 (p.8)
Cayman (Iles)	829 (p.7)	Pérou	753 (p.9)
Chypre	802 (p.5), 825 (p.15), 828 (p.36), 871 (p.5), 889 (p.6)	République arabe syrienne	828 (p.38)
Colombie	835 (p.8)	Roumanie	829 (p.18)
Danemark	835 (p.5), 840 (p.4)	Sainte-Lucie	853 (p.12)
Dominique	796 (p.4-5)	Saint-Marin	834 (p.18)
Emirats arabes unis	724 (p.7), 825 (p.15)	Saint-Vincent-et-les- Grenadines	797 (p.21)
Féderation de Russie	635 (p.4)	Serbie	804 (p.8), 955 (p.16)
Fidji	824 (p.10)	Singapour	829 (p.19)
Finlande	704 (p.13)	Slovaquie	790 (p.4), 798 (p.12) 853 (p.15)
		Slovénie	609 (p.15), 711 (p.8)
France	924 (p.12	Soudan	827 (p.14)
Gibraltar	739 (p.13)	Sri Lanka	865 (p.11)
Groenland	762 (p.7)	Sudafricaine (Rép.)	667 (p.11)
Guyana	778 (p.6-11)	Suède	818 (p.11)
Honduras	799 (p.19)	Swaziland	877 (p.16)
Hongrie	911 (p.21)	Trinité-et-Tobago	894 (p.15)
Indonésie	726 (p.16, p.31), 844 (p.9)	Turques et Caïques (Iles)	841 (p.18)
Islande	802 (p.10)	Turquie	828 (p.38)
Japon	846 (p.16)	Uruguay	849 (p.20)
Kenya	748 (p.4)	Vanuatu	740 (p.11)
Koweït	826 (p.13)	Yémen	828 (p.38)
Liban	824 (p.10)		

Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2002)

Note du TSB

Pays/zones géographiques pour lesquels une information sur les "Systèmes de rappel (Call-Back) et certaines procédures d'appel alternatives non conformes à la réglementation en vigueur" a été publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT (N° ...):

Algérie (621), Antilles néerlandaises (627), Arabie saoudite (629), Azerbaïdjan (663), Bahreïn (611), Bélarus (616), Bosnie-Herzégovine (772), Bulgarie (665), Burkina Faso (631), Burundi (607), Cameroun (671), Chine (599), Chypre (626), Colombie (602), Cook (Îles) (681), Cuba (632), Djibouti (614), Egypte (599, 690), Emirats arabes unis (627), Equateur (619), Ethiopie (657), Gabon (631), Guinée (681), Honduras (613), Inde (627), Jamaïque (648), Japon (649), Jordanie (652), Kazakhstan (619), Kenya (605), Kirghizistan (616), Koweït (610), Lettonie (617), Liban (642), Madagascar (639), Malaisie (603), Malte (688), Maroc (619), Mexique (697), Monaco (749), Niger (618), Nigéria (647), Ouganda (603), Qatar (593), Rép. dém. du Congo (672), Seychelles (631), Soudan (686), Sudafricaine (Rép.) (655), Tanzanie (624), Thaïlande (611), Turquie (612), Viet Nam (619), Wallis-et-Futuna (649), Yémen (622).

De plus, les pays/territoires suivants ont répondu que la pratique du système de rappel est interdite sur leur territoire:

Albanie, Arménie, Bahamas, Belize, Bénin, Brésil, Brunéi Darussalam, Cambodge, Centrafricaine (Rép.), Comores, Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Erythrée, Fidji, Gambie, Ghana, Grèce, Guyana, Haïti, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Kiribati, Lesotho, L'ex-République yougoslave de Macédoine, Macao (Chine), Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Moldova, Mozambique, Nicaragua, Nouvelle-Calédonie, Oman, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, Roumanie, Saint-Marin, Samoa, Slovaquie, Sri Lanka, Suriname, Tchad, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Tuvalu, Venezuela, Zambie, Zimbabwe.

Cette information est le résultat de l'enquête menée par la Commission d'études 3 de l'UIT-T en vertu de la Résolution 21 (Rév. Marrakech, 2002) de la Conférence de Plénipotentiaires (Marrakech, 2002) et de la Résolution 29 de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, AMNT-2000 (Montréal, 2000).

La liste de tous les pays/zones géographiques interdisant ou autorisant la pratique du système de rappel se trouve sur le site web de l'UIT à l'adresse suivante:

www.itu.int/itu-t/special-projects/callback/index.html

AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADD insérer PAR paragraphe
COL colonne REP remplacer
LIR lire SUP supprimer
P page(s)

Nomenclature des stations de navire (Liste V) 50e édition, mars 2010 et Supplément No 1

Section IV

Sous-section 2A

ADD

CV64 CABO VERDE MARITIMA, Cabo Verde Maritima Lda., Achada St.Antonio, Praia,

Cabo Verde.

(Tél: +238 951 8893, E-mail: cvmaritima@aol.com)

MA10 General Diesel Services Sdn. Bhd, No 11, Jalan Pengacara U1/48, Temasya IndustrialPark, 40150,

Shah Alam Selangor, Malaysia.

(Tél: +60 3 5569 3599, +60 12 229 3922, Fax: +60 3 5569 3693, E-mail: zms@gdsservices.com.my, Url: www.gdservices.com.my)

Personne de contact: Zulkifli Mohd Sharif

Nomenclature des stations de contrôle international des émissions (Liste VIII) 11e édition (mars 2009)

(Amendement No 2)*

PARTIE I A

BUREAUX CENTRALISATEURS

RUS Fédération de Russie P 14 COL 1-5 ADD

Bureau centralisateur <i>Centralizing office</i> Oficina centralizadora	Adresse postale <i>Postal address</i> Dirección postal	Téléphone <i>Telephone</i> Teléfono	Téléfax <i>Telefax</i> Telefax	Courrier électronique Electronic-mail Correo electrónico et and y Autres indications Any other information Otras indicaciones
1	2	3	4	5
Federal State Unitary Enterprise General Radio Frequency Centre	7, Tverskaya Str. 125375 Moscow	+7 495 748 1448	+7 495 748 0680	int@grfc.ru

Cet Amendement Nº 2 annule et remplace l'Amendement Nº 1 publié dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT Nº 949 (1.II.2010).

PARTIE I B INDEX ALPHABÉTIQUE DES STATIONS

P 22 à 43 COL 1-6 ADD

			T/1/6	5		5
			Téléfax	Partie		Partie III
			Telefax	Part I	I	Part III
Nom de la station	Adresse postale	Téléphone	Telefax	Parte	II	Parte III
Name of the station	Postal address	Telephone	et <i>and</i> y			
Nombre de la estación	Dirección postal	Teléfono	Courrier			_
Nombre de la estación	Dirección postar	releiono	électronique	Section	Page	Page
			Electronic-mail	Sección	Página	Página
			Correo electrónico			
1	2	3	4	5	,	6
Arkhangelsk	1, Uritskogo str.	+7 818 2682182	+7 818 2682182	Α		
(SCIE, IMS, SCTE)	163002 Arkhangelsk		info.d29@rfc-nwfa.ru	В		
	Russian Federation			С		
				D		
				Е		
Belgorod	58, Oktyabrskaya str.	+7 472 2337740	+7 472 2337780	Α		
(SCIE, IMS, SCTE)	308001 Belgorod		belgorod@rfc-cfa.ru	В		
	Russian Federation			С		
S. Petersburg	27, Galernaya str.	+7 812 320 9393	+7 812 6357808	Α		
(SCIE, IMS, SCTE)	190000 Saint Petersburg		info@rfc-nwfa.ru	В		
	Russian Federation			С		
				D		
				E		
Smolensk	21, Nakhimova str.	+7 481 2642706	+7 481 2642706	Α		
(SCIE, IMS, SCTE)	214025 Smolensk		smolensk@rfc-cfa.ru	В		
	Russian Federation			С		

PARTIE II

ÉTATS SIGNALÉTIQUES DES STATIONS DE CONTRÔLE QUI EFFECTUENT DES MESURES SE RAPPORTANT AUX STATIONS DES SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION DE TERRE

P 133 ADD

RUS Fédération de Russie

- 7 éléments d'antenne actifs de type dipôle volumétrique d'une hauteur de 7,5 m pour la réception et le repérage des ondes électromagnétiques avec polarisation verticale dans la gamme de fréquences de 100 kHz à 30 MHz.
- 2) Système d'antenne, gamme de fréquences de 10 kHz à 100 kHz deux antennes doublet magnétiques cadres à plusieurs spires avec noyaux en ferrite, longueur active de l'antenne supérieure à 0,5 m. Polarisation verticale.
- 3) Système d'antenne, gamme de fréquences de 100 kHz à 1 MHz deux antennes doublet magnétiques cadres à trois spires d'un diamètre de 3 m, longueur active de l'antenne supérieure à 1,5 m. Polarisation verticale.
- 4) Système d'antenne, gamme de fréquences de 1 MHz à 30 MHz 17 antennes sur la base de dipôles volumétriques asymétriques verticaux d'une hauteur de 11,93 m. Polarisation verticale.
- 5) Système d' antenne-cadre à trois canaux sur mât, gamme de fréquences de 100 kHz à 1 MHz, longueur active de l'antenne supérieure à 1,5 m, réception et repérage des ondes électromagnétiques, polarisation verticale.
- 6) 8 éléments d'antenne actifs de type dipôle volumétrique d'une hauteur de 7,5 m pour la réception et le repérage des ondes électromagnétiques avec polarisation verticale dans la gamme de fréquences de 100 kHz à 30 MHz.
- 7) Dispositif d'antenne-cadre magnétique à trois canaux, gamme de fréquences de 10 kHz à 100 kHz, dans un conteneur transparent aux ondes radioélectriques, longueur active de l'antenne supérieure à 0,5 m. Polarisation verticale.
- 8) Relèvement par phase.
- 9) Dispositif d'antenne-cadre à trois canaux sur mât, gamme de fréquences de 100 kHz à 1 MHz, longueur active de l'antenne supérieure à 1,5 m. Polarisation verticale.
- 10) 16 éléments d'antenne actifs de type dipôle volumétrique d'une hauteur de 11,93 m. Polarisation verticale.

- 7 active antenna elements of type volume vibrator of height 7.5 m for reception and direction-finding of electromagnetic waves with vertical polarization in the frequency band from 100 kHz to 30 MHz.
- 2) Antenna system with frequency range from 10 kHz to 100 kHz – two magnetic dipoles – multiturn frames with ferrite cores, active length of antenna not less than 0.5 m. Vertical polarization.
- Antenna system with frequency range from 100 kHz to 1 MHz –two magnetic dipoles – three-turn frames with diameter 3 m, active length of antenna not less than 1.5 m. Vertical polarization.
- 4) Antenna system with frequency range from 1 MHz to 30 MHz – 17 antennas based on vertical asymmetrical volumetric dipoles with a height of 11.93 m. Vertical polarization.
- 5) Three-channel loop antenna system in the frequency band from 100 kHz to 1 MHz on a mast, operating antenna length not less than 1.5 m, for reception and direction-finding of electromagnetic waves with vertical polarization
- 8 active antenna elements of type volume vibrator of height 7.5 m for reception and direction-finding of electromagnetic waves with vertical polarization in the frequency band from 100 kHz to 30 MHz
- 7) Three-channel magnetic loop antenna arrangement, range from 10 kHz to 100 kHz, in a radiotransparent container, active length of antenna not less than 0.5 m. Vertical polarization.
- 8) Direction-finding mode phased.
- Mast-supported three-channel loop antenna arrangement, range from 100 kHz to 1 MHz, active length of antenna not less than 1.5 m. Vertical polarization.
- 16 active antenna elements of the volumetric dipole type, height 11.93 m. Vertical polarization.

- 7 elementos de antena activos de tipo vibrador de volumen de 7,5 m de altura para la recepción y radiogoniometría de ondas electromagnéticas con polarización vertical en la banda de frecuencias de 100 kHz a 30 MHz.
- 2) Sistema de antenas con una gama de frecuencias de 10 kHz a 100 kHz – dos dipolos magnéticos – cuadros multiespiras con núcleos de ferrita, longitud activa de la antena no inferior a 0,5 m. Polarización vertical.
- 3) Sistema de antenas con gama de frecuencias de 100 kHz a 1 MHz dos dipolos magnéticos cuadros con espiras de tres vueltas y un diámetro de 3 m, longitud activa de la antena no inferior a 1,5 m. Polarización vertical.
- 4) Sistema de antenas con gama de frecuencias de 1 MHz a 30 MHz 17 antenas basadas en dipolos volumétricos asimétricos verticales con una altura de 11,93 m. Polarización vertical.
- 5) Sistema de antenas de cuadro de tres canales en la banda de frecuencias de 100 kHz a 1 MHz en un mástil con una longitud de antena no inferior a 1,5 m para la recepción y radiogoniometría de ondas electromagnéticas con polarización vertical.
- 6) 8 elementos de antena activos de tipo vibrador de volumen de 7,5 m de altura para la recepción y radiogoniometría de ondas electromagnéticas con polarización vertical en la banda de frecuencias de 100 kHz a 30 MHz.
- 7) Disposición de antena de bucle magnética de tres canales, gama de 10 kHz a 100 kHz, en un contenedor radiotransparente, longitud activa de la antena no inferior a 0,5 m. Polarización vertical.
- 8) Modo radiogoniometría en fase.
- Disposición de antena de bucle de tres canales soportada por mástil, gama de 100 kHz a 1 MHz, longitud activa de la antena no inferior a 1,5 m. Polarización vertical.
- 10) 16 elementos de antena activos de tipo dipolo volumétrico, altura de 11.93 m. Polarización vertical.

RUS Fédération de Russie

- 11) Conformément à la Recommandation UIT-R SM.443-4.
- 12) Contrôle automatique de l'occupation d'une bande de fréquences donnée depuis F-start jusqu'à F-stop pour une période de temps spécifiée; contrôle de l'occupation des canaux radioélectriques avec traitement numérique et enregistrement des données.
- 11) In accordance with Recommendation ITU-R SM.443-4.
- 12) Automatic monitoring of occupation of given frequency band from F-start to F-stop for specified period of time; monitoring of occupation of radiofrequency channels with digital processing and data recording.
- 11) Conforme con la Recomendación UIT-R SM.443-4.
- 12) Comprobación técnica automática de la ocupación de una determinada banda de frecuencias, desde la F-inicio hasta la F-final, durante un periodo de tiempo específico; compro9bación técnica de la ocupación de canales de radiofrecuencia con tratamiento digital y registro de datos.

Section A / Sección A

Mesures de fréquence / Frequency measurements / Mediciones de frecuencia

Nom de la station Name of the station Nombre de la estación	Coordonnées géographiques Geographical coordinates Coordenadas geográficas	Heures de service Hours of service Horario de servicio	Gammes des fréquences mesurables Ranges of measurable frequencies Gamas de frecuencias en que puede medir	Précision des m Accuracy of meas. Precisión de las i Exprimée, en valeur relative, par un multiple d'une puissance de 10 Expressed, as relative value, by a multiple of a power of 10 Expresada, en valor relativo, por múltiplos de potencias de 10	urements	Observations <i>Remarks</i> Observaciones
1	2	3	4	5a	5b	6
Arkhangelsk (SCIE, IMS, SCTE)	40°37′20″ E 64°37′30″ N	H24	9 kHz - 30 MHz	1 × 10 ⁻⁸	± 1 Hz	
Belgorod (SCIE, IMS, SCTE)	36°36′18″ E 50°39′07″ N	»	10 kHz - 30 MHz	± 2 × 10 ⁻⁸	»	
S. Petersburg (SCIE, IMS, SCTE)	30°08′00″ E 60°06′10″ N	»	9 kHz - 30 MHz	1 × 10 ⁻⁸	»	
Smolensk (SCIE, IMS, SCTE)	33°05′38″ E 54°50′49″ N	»	10 kHz - 30 MHz	± 2 × 10 ⁻⁸	»	

Section B / Sección B

Mesures d'intensité de champ ou de *puissance* surfacique / Field strength or power flux-density measurements / Mediciones de intensidad de campo o de densidad de flujo de potencia

Nom de la station <i>Name of the station</i> Nombre de la estación	Coordonnées géographiques Geographical coordinates Coordenadas geográficas	Heures de service Hours of service Horario de servicio	Gammes de fréquences Ranges of frequencies Gamas de frecuencias	Valeurs des de champuissances se mesur Values of m field strengti flux-de. Valores de de campo o de flujo de que puede Maximum Máximo	o ou des surfaciques ables seasurable des or power insities intensidad de densidad potencia	Précision des mesures en dB Accuracy of measurements in dB Precisión de las medidas en dB	Observations Remarks Observaciones
1	2	3	4	5a	5b	6	7
Arkhangelsk (SCIE, IMS, SCTE)	40°37′20″E 64°37′30″N	H24	9 kHz <i>–</i> 30 MHz	120 dBμV	±0 dBμV	± 3 dB	
Belgorod (SCIE, IMS, SCTE)	36°36′18″E 50°39′07″N	»	10 kHz - 30 MHz	110 dBμV	0 dBμV	± 1,5 dB	
S. Petersburg (SCIE, IMS, SCTE)	30°08′00″ E 60°06′10″ N	»	9 kHz - 30 MHz	120 dBμV	±0 dBμV	± 3 dB	
Smolensk (SCIE, IMS, SCTE)	33°05′38″E 54°50′49″N	»	10 kHz - 30 MHz	110 dBμV	0 dBμV	± 1,5 dB	

Section C / Sección C

Mesures radiogoniométriques / Direction-finding measurements / Mediciones radiogoniométricas

Nom de la station Name of the station Nombre de la estación	Coordonnées géographiques Geographical coordinates Coordenadas geográficas	Heures de service Hours of service Horario de servicio	Gammes de fréquences Ranges of frequencies Gamas de frecuencias	Types des antennes utilisées Types of antennas in use Tipos de las antenas utilizadas	Observations <i>Remarks</i> Observaciones
1	2	3	4	5	6
Arkhangelsk (SCIE, IMS, SCTE)	40°37′20″E 64°37′30″N	H24	100 kHz - 30 MHz	1)	
Belgorod (SCIE, IMS, SCTE)	36°36′18″E 50°39′07″N	»	10 kHz - 100 kHz 100 kHz - 1 MHz 1 MHz - 30 MHz	2) 3) 4)	
S. Petersburg (SCIE, IMS, SCTE)	30°08′00″ E 60°06′10″ N	»	100 kHz - 1 MHz 1 MHz - 30 MHz	5) 6)	
Smolensk (SCIE, IMS, SCTE)	33°05′38″E 54°50′49″N	»	10 kHz - 100 kHz 100 kHz - 1 MHz 1 MHz - 30 MHz	7) 9) 10)	8)

Section D / Sección D

Mesures de largeur de bande / Bandwidth measurements / Mediciones de anchura de banda

Nom de la station Name of the station Nombre de la estación	Coordonnées géographiques Geographical coordinates Coordenadas geográficas	Heures de service Hours of service Horario de servicio	Gammes de fréquences Ranges of frequencies Gamas de frecuencias	Méthode(s) de mesure Method(s) of measurement Método(s) de medición	Pouvoir séparateur à –60 dB Resolution at –60 dB Discriminación a –60 dB	Observations Remarks Observaciones
1	2	3	4	5	6	7
Arkhangelsk (SCIE, IMS, SCTE)	40°37′20″ E 64°37′30″ N	H24	9 kHz – 30 MHz	«x-dB» β%		11)
S. Petersburg (SCIE, IMS, SCTE)	30°08′00″ E 60°06′10″ N	»	»	»		»

Section E / Sección E

Relevés automatiques du degré d'occupation du spectre / Automatic spectrum occupancy surveys / Determinaciones automáticas del grado de ocupación del espectro

Nom de la station Name of the station Nombre de la estación	Coordonnées géographiques Geographical coordinates Coordenadas geográficas	Heures de service Hours of service Horario de servicio	Gammes de fréquences Ranges of frequencies Gamas de frecuencias	Méthode(s) utilisée(s) <i>Method(s)employed</i> Método(s)empleado(s)	Observations <i>Remarks</i> Observaciones
1	2	3	4	5	6
Arkhangelsk (SCIE, IMS, SCTE)	40°37′20″ E 64°37′30″ N	H24	100 kHz - 30 MHz	12)	
S. Petersburg (SCIE, IMS, SCTE)	30°08′00″ E 60°06′10″ N	»	»	»	

Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (02/2005)) (Situation au 1er août 2009)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 937 – 1.VIII.2009)

(Amendement N° 16)

Pays/zone géographique	E.164 indicatif de pays	Numéros de téléphone du mobile, premiers chiffres après l'indicatif de pays
P 11 Géorgie LIR		

11 Georgie

Géorgie 995 51, 55, 57, 58, 68, 70, 71, 74, 77, 78, 79, 90, 91, 93, 99 97, 98, 99	5, 96,
---	--------

P 10 Turquie LIR

Turquie	90	5
---------	----	---

P 9 Vanuatu LIR

Vanuatu	678	55-57, 77
---------	-----	-----------

Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (05/2008)) (Situation au 15 mai 2009)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 932 – 15.V.2009) (Amendement N° 21)

P 13 Géorgie LIR

Pays/zone géographique	MCC + MNC*	Nom du réseau/opérateur
Géorgie	282 05	Silknet JSC

P 25 Polynésie française ADD

<u> </u>		
Pays/zone géographique	MCC + MNC*	Nom du réseau/opérateur
Polynésie française	547 02	Digicel Tahiti

MCC : Mobile Country Code / Indicatif de pays du mobile / Indicativo de país para el servicio móvil MNC : Mobile Network Code / Code de réseau mobile / Indicativo de red para el servicio móvil

Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.32 – anciennement F.96)) (Situation au 1er mars 2007)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 879 – 1.III.2007) (Amendement N° 15)

Corrigendum*

P 3 ALLEMAGNE

COL 2 Telegramm Services ADD

Pays/zone géographique	Réseau (Administration/ER)	Indicateur de destination (DI) (deux premières lettres = Indicateur de destination des télégrammes)	Nom du bureau télégraphique	Indicateur de destination (DI) attribué au bureau télégraphique (troisième et quatrième lettres = code de bureau)
1	2	3	4	5
ALLEMAGNE GERMANY ALEMANIA	UNITEL ALTEVEER	DP	Toutes destinations All destinations- Todos los destinos	DPXX
	TELEGRAMM SERVICES	DD	Toutes destinations All destinations- Todos los destinos	DDXX

^{*} Cette information annule et remplace celle publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT No 949 du 1.II.2010, page 28

P 27 LITUANIE SUP

Pays/zone géographique	Réseau (Administration/ER)	Indicateur de destination (DI) (deux premières lettres = Indicateur de destination des télégrammes)	Nom du bureau télégraphique	Indicateur de destination (DI) attribué au bureau télégraphique (troisième et quatrième lettres = code de bureau)
1	2	3	4	5
LITUANIE LITHUANIA LITUANIA	LIETUVOS TELEKOMAS AB Lietuvos Telekomas, Vilnius	LT ¹⁾	Vilnius Toutes destinations All destinations- Todos los destinos	LTXX

Le service national et international des télégrammes n'est plus accepté en provenance et à destination de Lituanie (voir la communication du Régulateur dans ce Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 957 du 1.VI.2010, page XXX). En conséquence, l'indicateur de destination des télégrammes «LT» et le code de bureau «LTXX» sont supprimés.

Les lettres «LT» restent toutefois réservées pour une utilisation par Lithuanie (pour le service télex, les Recommandations UIT-T F.68/F.69 et, pour le Service mobile maritime, la Recommandation UIT-T D.90).

P 40 VANUATU SUP

Pays/zone géographique	Réseau (Administration/ER)	Indicateur de destination (DI) (deux premières lettres = Indicateur de destination des télégrammes)	Nom du bureau télégraphique	Indicateur de destination (DI) attribué au bureau télégraphique (troisième et quatrième lettres = code de bureau)
1	2	3	4	5
VANUATU <i>VANUATU</i> VANUATU	Telecom Vanuatu – Telecom Vanuatu Limited, Port-Vila	NH ¹⁾	Vila / Port Vila Toutes destinations All destinations- Todos los destinos	NHVL NHVX

Le service national et international des télégrammes n'est plus accepté en provenance et à destination de Vanuatu (voir la communication du Régulateur dans ce Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 957 du 1.VI.2010, page XXX). En conséquence, l'indicateur de destination des télégrammes «NH» et les codes de bureau «NHVL, NHVX» sont supprimés.

Les lettres «NH» restent toutefois réservées pour une utilisation par Vanuatu (pour le service télex, les Recommandations UIT-T F.68/F.69 et, pour le Service mobile maritime, la Recommandation UIT-T D.90).

Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 15 septembre 2009)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 940 – 15.IX.2009) (Amendement No. 13)

Ordre numérique ADD

P 10 4-017 Inde (République de l')

P 14 5-121 Australie

Ordre alphabétique ADD

P 20 5-121 Australie

P26 4-017 Inde (République de l')

SANC: Signalling Area/Network Code.

Code de zone/réseau sémaphore (CZRS). Código de zona/red de señalización (CZRS).

Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 15 mai 2010)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 956 - 15.V.2010) (Amendement No. 1)

Pays/ Zone Géographic		Nom unique du point sémaphore	Nom de l'opérateur du point sémaphore
ISPC	DEC		
5-120-6	P 17 ADD 11206	CHIME-STP-SYD2	Chime Communications
5-120-7	11207	GG-SYDNEY-1	Global Gossip Communications
Géorgie F	58 LIR		
5-233-1	12105		Silknet JSC
Hongrie F 2-032-0	4352	Budapest BP0	Magyar Telekom Plc
2-032-0	4332	budapest bro	Wagyar Telekom Fic
Inde P 66	5 ADD		
4-015-7	8319	ISC - New Delhi	M/s Tata Communications Ltd
4-016-0	8320	ISC - Chennai	M/s Tata Communications Ltd
4-016-1	8321	ISC - Mumbai	M/s Dishnet Wireless Ltd
4-016-2	8322	ISC - Gurgoan	M/s Etisalat DB Telecom Ltd
4-016-3	8323	ISC - Chennai	M/s Etisalat DB Telecom Ltd
4-016-4	8324	ISC - Mumbai	M/s Etisalat DB Telecom Ltd
4-016-5	8325	ISC - Mumbai	M/s Tata Communications Ltd
4-016-6	8326	ISC - Mumbai	M/s Etisalat DB Telecom Ltd
Dolumásia	françaica	R 100 ADD	
5-094-4	10996	P 100 ADD Commutateur Papeete	Digicel Tahiti
5-094-5	10997	STP Papeete	Digicel Tahiti
0 00 . 0	1033.	o apeace	2-8.55
Portugal	P 100 SUP		
2-223-7	5887	Lisboa	Neuvex – Telecomunicações, Marketing e Informática Ltda
Portugal	P 100 ADD		
2-138-6	5206	TVCLIS04-Lisboa	ZON TV CABO Portugal, S.A.
2-138-7	5207	TVCLIS91-Lisboa	ZON TV CABO Portugal, S.A.
_	P 100 LIR	Lichan	Canadana Camiliaisa da Camiliaisa agas CA
2-137-0 2-139-6	5192 5214	Lisboa Colt-Oeiras	Sonaecom – Serviçios de Comunicações, S.A. Colt Technology Services – LINIBESSOAL LDA
	5214 r P 117 AC		Colt Technology Services – UNIPESSOAL, LDA
5-140-3	11363	Epsilon - Smilous	Epsilon Telecommunications Pte Ltd
5-140-5	11365	Belgacom Equinix	Absolute Telecom P/L
	-	•	•

Sri Lanka P 120 ADD

4-190-6	9718	Etisalat SL1	Etisalat Lanka (vt) Ltd
4-190-7	9719	Etisalat SL2	Etisalat Lanka (vt) Ltd

Sri Lanka P 120 LIR

4-190-0	9712	MTNLK 03	Dialog Telecom Plc
4-190-1	9713	MTNLK 04	Dialog Telecom Plc

ISPC: International Signalling Point Codes.

Codes de points sémaphores internationaux . Códigos de puntos de señalización internacional .

Plan de numérotage national (Selon la Recommandation UIT-T E.129 (11/2009))

Web: www.itu.int/itu-t/inr/nnp/index.html

Les Administrations sont priées de notifier à l'UIT les modifications apportées à leur plan de numérotage national ou de lui fournir des renseignements sur leur page web consacrée au plan de numérotage national ainsi que les coordonnées de toutes les personnes pouvant être contactées. Ces renseignements, qui seront mis gratuitement à la disposition de toutes les Administrations/ER et des prestataires de services, seront postés sur le site web de l'UIT-T.

Pour leur site web sur le numérotage ou l'envoi de leurs informations à l'UIT/TSB (e-mail: tsbtson@itu.int), les Administrations sont priées de bien vouloir utiliser le format tel que décrit dans la Recommandation UIT-T E.129. Il leur est rappelé qu'elles seront responsables de la mise à jour de ces informations dans les meilleurs délais.

Du 15.V.2010 au 30.V.2010, les pays suivants ont actualisé leur plan de numérotage national sur le site:

Pays	Indicatifs de pays (CC)
Croatie	+385
France	+33
Géorgie	+995
Serbie	+381
Vanuatu	+678